



Un courant fort

**Sainte-Croix**

Avis public

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX :**

**QUE** les membres du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Croix adopteront le budget de l'exercice financier 2026, ainsi que le programme triennal d'immobilisation pour les années 2026-2027-2028, lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le mardi le 22 décembre 2025, à 18h30, à la salle Robert-Daigle située au 6310 rue Principale, à Sainte-Croix.

**QUE** les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations ;

**QUE** le présent avis est donné conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec* (RLRQ., Chapitre C-27.1).

DONNÉ À SAINTE-CROIX, comté de Lotbinière ce 12 décembre 2025.

Francis Matte  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, **FRANCIS MATTE**, greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Croix, résidant à Québec, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, en plus de sa publication sur le site internet au saintecroix.ca, le 12 décembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12 décembre 2025.

Francis Matte  
Directeur général et greffier-trésorier